L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 AVRIL 1881. 54me Année.

Bufkey, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI, 20 AVRIL 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

M. DISRAELI.

Lord Beaconsfield est mort, ou plutôt M. Disraeli est mort. Il nous semble en effet qu'il est plus convenable de donner à cet homme d'Etat, le nom sous lequel il est devenu célèbre. N'est-on pas ridicule en France si l'on est ressé hommage à la mémoire d'un Guizot, ou à celle d'un Thiers, ou les appelant l'un le duc de..... et l'autre le comte de.....? Guizot et Thiers sont deux noms historiques, d'autant plus historiques qu'ils n'ont jamais voulu en porter d'autres, et nous trouvons que Disraeli eut bien fait de les imiter. Le titre de Lord Beaconsfield n'a rien ajouté à sa gloire et sa renommée ne dépend pas de là.

Né en 1805 d'un père qui le destinait au commerce, bien qu'il se fût exercé lui-même dans la carrière des lettres, mais sans succès, le jeune Disraeli en avait contracté le goût. Il s'y livra de bonne heure et publia plusieurs romans qui lui firent bientôt une réputation très belle. Cela ne lui suffisait pas. Animé d'une ambition extraordinaire, et visant dès l'âge de 25 ans à acquérir de l'influence sur son pays, il s'attacha à se faire bien voir des hommes éminents de l'Angleterre, et ne négligea aucune occasion de présentation qui pouvait s'offrir à lui. Il travaillait, écrivait et trouvait encore le moyen de faire de nombreuses visites. On le voyait toujours empressé de se mettre en rapport avec quiconque lui paraissait pouvoir le pousser à son but.

Déjà fort instruit pour son âge et doué d'une facilité d'élocution brillante, il était bien accueilli partout. Il arriva un moment où, sa réputation étant mise au comble par la publication de nombreux romans, il se crut suffisamment autorisé à aspirer à jouer un rôle dans la politique de son pays. Il profita donc de plusieurs occasions de se faire porter candidat à diverses élections pour la Chambre des Communes. Il courut tout d'abord comme tory radical, ce qui était assez surprenant de la part d'un jeune homme dans l'esprit duquel devaient plutôt germer des idées d'opposition ou de fronde que des théories conservatrices. Mais le jeune Disraeli était né, à ce qu'il paraît, avec un génie monarchique dont il ne put jamais s'affranchir. Il affichait même sur ce point des opinions inébranlables et absolues et c'est ce qui le fit échouer dans ses premières tentatives électorales.

Son ambition vint alors au secours de sa carrière. Il comprit qu'il fallait quelque peu modifier ses professions de foi et en se présentant comme simple candidat conservateur, il réussit enfin à se faire élire. Contrairement à son espoir, ses premiers discours n'eurent aucun succès. Pressé de se faire un nom politique, et mettant en cela autant d'ardeur qu'il en avait mis à se faire un nom littéraire, il se lança étourdiment dans la discussion de questions épineuses, et qu'il n'avait pas assez étudiées pour en connaître l'importance. Aussi, échoua-t-il à son début. Sa diction fut trouvée dure, embarrassée, difficile ; ses gestes parurent tourmentés, nerveux, sauvages, entièrement hors de saison, et celui qui avait dominé tant de fois dans les salons, n'excita au premier abord, dans le Parlement, qu'une surprise fâcheuse, à tel point qu'on ne s'occupât de l'orateur que pour dire qu'il était ridicule. La presse de Londres ne l'épargna pas davantage, et l'on crut partout que le jeune Disraeli, car il n'avait encore que 32 ans, était déjà arrivé à la fin de sa carrière politique.

C'était là un triste début pour un homme de cette ambition et pour un prétendant à la succession de ces grands ministres qui avaient fait et qui faisaient encore l'orgueil de l'Angleterre. On aurait jamais cru alors que Disraeli parviendrait à se faire une place dans cette série d'hommes d'Etat où l'on comptait les Pitt, les Canning, les Grey, les Robert Peel, les Palmerston et quelques autres. Mais Disraeli ne se découragea pas. Il dit au contraire : "J'ai toujours réussi et je ferai mon chemin là comme ailleurs." En effet, il s'appliqua sérieusement à la pratique de l'art parlementaire qui lui manquait, et au lieu de se jeter à tout propos dans les discussions de la Chambre, il se tint sur la réserve et ne prit plus la parole que lorsqu'il sentait qu'il était parfaitement le maître de son sujet, et alors même il sut montrer une modération et une retenue qui lui firent honneur. L'orateur fougueux avait été dompté par la critique, et son succès fut assuré. Il devint bientôt le chef du parti tory à la Chambre des Communes ; il fut appelé deux fois au ministère des finances, dans le Cabinet présidé par lord Derby, et quand cet homme d'Etat mourut, Disraeli fut regardé comme le plus digne d'occuper sa place à la première occasion.

Il y avait dans ce temps en Angleterre un homme plus fort que Derby et Disraeli, supérieur par le bon sens et l'esprit pratique, et supérieur aussi par l'éloquence, c'était Robert Peel. Disraeli commit la faute de s'opposer aux idées progressives de ce ministre sur la liberté du commerce, et il se retira comme honteux d'une lutte où il n'avait joué qu'un rôle impuissant. Robert Peel était un aigle, et il était souteux par un homme qui n'était guères moins fort que lui, par Gladstone, aujourd'hui premier ministre et qui a succédé à Disraeli après avoir été son prédécesseur, car c'est pour la seconde fois que Gladstone est le Premier dans le gouvernement de son pays.

Toutefois les élections de 1871 favorisèrent les Tories et cet événement entièrement imprévu, fit enfin arriver Disraëli au comble de son ambition. Il devint premier ministre à son tour, mais il avait déjà près de 70 ans et cet âge avait éteint une partie de ses grande facultés. Néanmoins l'énergie qu'inspirent à tout anglais l'orgueil et l'intérêt britanniques, ne lui fit pas défaut, et il développe beaucoup de résolution d'esprit, quand il fut question de mettre un terme à l'invasion moscovite en Turquie. On se rappelle que les Russes avaient déjà pris possession d'un faubourg de Constantinople, lorsque la flotte anglaise parut dans le Bosphore et intima à la Russie l'ordre de ne pas aller plus loin si elle ne voulait pas avoir une guerre avec la Grande Bretagne. Cet ordre fut obéi et la guerre entre la Russie et la Turquie se termina par le traité de Berlin, traité par lequel la Turquie fut démembrée mais non au profit de la Russie qui n'en a pas même retiré ses frais de guerre, toute victorieuse qu'elle ait été.

C'est par ce coup de vigueur que Disraëli a terminé sa carrière politique ; c'en est aussi l'épisode le plus remarquable, bien qu'il ait été éclipsé quelque peu par la guerre de l'Afghanistan. Mais les événements historiques ne déteignent pas sur la politique européenne et ses justifient de vice versâ que si Acte ne comptent pas, Disraëli fut récompensé par le titre de comte et pair d'Angleterre (il prit Pordre de la Jarretière à la mort de Lord Beaconsfield et mourut, comblé par de royales mains. Disraëli était donc devenu le plus grand personnage de son pays ; il était arrivé à l'apogée de sa gloire et à tout ce qu'il avait pu rêver, quand des élections, survenant, donnèrent un résultat qui sembla protester contre toutes les faveurs dont il avait été comblé. Il perdit sa majorité au parlement et il a eu avant de mourir le chagrin de voir pour la troisième fois le gouvernement de son pays remis aux mains de son éternel rival, M. Gladstone.

Il y a une grande leçon à tirer de cette histoire. Elle prouve que les rois ne pensent pas comme les peuples ; elle prouve encore que les peuples ne pensent pas comme les chefs de parti. M. Thiers n'est pas mort président de la République Française ; Grant n'a pu être réélu président de la République des Etats-Unis ; Disraëli n'est pas mort premier ministre d'Angleterre, et il n'est pas sûr que M. Gambetta, regardé aujourd'hui, sans certesse, comme le premier des français, soit élu président de la République Française. Les peuples sont aussi capricieux que les rois.

ARRÊT IMPORTANT.

La Cour Suprême de l'Etat, par l'organe de son Président, vient de décider une question jusqu'ici tellement embrouillée que si le judiciaire ni le barreau n'y voyait clair. Il s'agit de la vente des biens d'une succession, des biens immobiliers surtout, pour satisfaire au paiement des dettes encourues par le défunt dont la succession est responsable. Du temps du juge Martin, la jurisprudence était telle que vient de l'annoncer notre Cour de dernier ressort. Plus tard il s'était soulevé du doute, et une position diamétralement contraire avait eu conséquence été adoptée et subséquemment reprise par la Cour à laquelle présidait le juge Manning. L'ancienne doctrine vient d'être rétablie, de sorte que les défenses du 31me annuel dans le sens contraire se trouvent par la présente entièrement rayées.

L'arrêt dans l'affaire de l'adjudicataire des immeubles de la succession du général Hood est en substance comme suit, c'est-à-dire : que toute vente de biens de succession, *pour dettes*, sera reconnue valide du moment que le montant réalisé ne s'élève pas à moins des deux tiers de l'estimation. La Cour Manning avait déclaré qu'il fallait pour qu'une telle vente fût valide, qu'elle rapportât le plein montant, le chiffre total, la somme complète de l'estimation—ce qui serait, dans la plupart des cas de ventes à l'encan, impraticable. La dernière décision ne règle rien en faveur des mineurs dans de telles circonstances ; ils y sont mis sur le même pied d'égalité que toute autre classe intéressée.

Les avocats savent, donc, dorénavant, un nouveau point de départ, bien plus satisfaisant que celui qui avait précédé dans l'examen des titres de successions soumis à leurs investigations et à leurs recherches.

Nous avons reçu le 13e numéro de "l'American Protectionist", journal hebdomadaire, publié au No 305 Broadway, cor. Duane, New-York, par M. L. Sanial, dans l'intérêt des partisans de la protection des fabriques et des produits des Etats-Unis.

La feuille est rédigée avec un talent que reconnaîtront ceux-là même qui ne partagent pas ses opinions.

Sociable.—L'association industrielle sociale des femmes doit avoir une réunion demain jeudi, 21 du courant, dans la soirée, à l'hôtel de Carrollton. Nous remercions ses dames d'avoir bien voulu nous adresser une invitation.

Quoi de plus élégant qu'un soulier chaussant parfaitement, et combien sont admirés, sous ce rapport, les articles qui sortent de l'E. M.

Emeute à St-Bernard.

On avait remarqué que depuis la semaine dernière une sourde agitation se manifestait parmi les travailleurs de la paroisse St-Bernard, Lundi dernier, cette grève a assumé les proportions d'une émeute. Trois à quatre cents nègres guidés par des chefs sont allés d'habitation en habitation forçant les travailleurs à cesser leur travail jusqu'à ce que les planteurs aient augmenté leurs gages.

Les habitations de la banque des Citoyens, de MM. Wilkinson, Mayers, Chism et Boyd et autres, ont eu la visite des grévistes, et mardi l'esprit de révolutance s'est manifesté dans toute la paroisse. Jugeant nécessaire de mettre fin à ces désordres, un comité nommé par les planteurs s'est présenté au bureau du gouverneur, demandant aux autorités de l'Etat de leur accorder un secours que ne pouvait leur rendre les autorités sans pouvoir de la paroisse.

Voici la réponse du Gouverneur :

E. E. Nunez Esq. shérif de St-Bernard.

Monsieur,

Des informations ont été communiquées au gouverneur Wiltz portant que des désordres d'un caractère sérieux s'étaient produits et se maintenaient encore dans la paroisse St-Bernard ; que les travailleurs s'en étaient mêlés et que de plus sérieuses difficultés étaient à craindre.

Avant de faire intervenir le pouvoir de l'Etat, le gouverneur attend que vous ayez employé tous les moyens légaux dont vous disposez pour rétablir l'ordre et la paix.

Après avoir épuisé vos ressources sans résultat, le Gouverneur vous requiert de vous rapporter à lui sans délai avec toutes les informations.

Les forces de l'Etat ne peuvent être employées pour le maintien de la paix qu'alors seulement que ces forces locales sont impuissantes devant des forces supérieures.

Par ordre du Gouverneur,
E. W. HALEY,
Secrétaire particulier.

Le général Noyes.—Nous lisons dans un journal de Paris du 4 avril :

On annonce que le général Noyes, ancien ministre plénipotentiaire des Etats-Unis près le gouvernement français, quittera définitivement Paris lundi prochain. Quant à son successeur, M. Morton, il ne prendra guère possession de son poste que dans le courant du mois de mai.

Les travaux de l'Opéra de New York.—Les travaux de construction du nouvel Opéra de New York, dont les plans ont été définitivement approuvés, vont commencer dans quelques jours. Le style d'architecture sera celui de la Renaissance italienne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il y aura dans la salle trois rangs de loges-de-face loges, chaque loge ayant un salon, et au-dessus un balcon et une galerie. Le nouvel Opéra, qui sera tout en pierre et en fer, pourra contenir 3,000 spectateurs ; il ne sera probablement pas achevé avant deux ans ; on évalue les dépenses de construction et de terrain à plus de 1 million 1/2 de dollars.

Encore un lot de bottes Pauché, à l'ETOILE ROUGE.

La mort du pêcheur.....à la ligne.—Deux amis, MM. P..... et S..... pêcheurs endurcis, se livraient hier à leur passion favorite dans les environs de Charenton ; et, tout en suivant d'un œil attentif le flotteur que le courant entraînait, s'entretenaient du meilleur mode d'exploiter le poisson.

—Moi, dit S....., je parie d'avaler tout cru le premier poisson qui mordra à ma ligne.

P.....est là mauvaise idée de tenir le pari. Un instant après S..... saisissait un petit poisson, le dégageait rapidement de l'hameçon et l'avalait sans hésiter.

Mais presque aussitôt, le malheureux pâlit, sa respiration s'arrêta dans sa gorge, il s'appuya contre un arbre et enfin tomba en se tordant.

P.....épouvanté appela au secours ; d'heureux promeneurs accoururent ; S.....fut transporté dans un cabaret voisin où un médecin arriva presque aussitôt. Mais, malgré la promptitude des secours, malgré les incisions pratiquées par le docteur, l'imprudent pêcheur rendit bientôt le dernier soupir.

Il.....au lieu d'avaler le poisson par la tête, l'avait avalé par la queue ; les nageoires piquetaient dans les parois de la gorge s'opposant à la déglutition et l'asphyxie était venue.

Club de la démocratie française.

Les adieux de M. J. Gentil.

La vaste salle du Club de la Démocratie Française présentait, lundi soir, l'aspect le plus animé. Les membres s'étaient empressés de répondre à l'appel que leur avait adressé le président. Nous avons remarqué la présence de M. le vicomte d'Abzac, consul de la République Française, et celle de M. Francis Navonne, chancelier du consulat. M. D'Abzac ne néglige jamais l'occasion de se mêler à ses nationaux ; il n'a pas peu contribué à effacer les différences d'opinion qui existaient entr'eux. Aujourd'hui la colonie française de la Nouvelle-Orléans adhère de plus en plus au système de gouvernement libre qui a relevé la France.

L'objet de cette réunion était une manifestation en faveur de M. J. Gentil qui part pour France. Le président, M. Bonvier, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a très heureusement et en très bon termes, énuméré les titres nombreux de M. Gentil à la reconnaissance de la démocratie.

M. Gentil a pris ensuite la parole. Tour à tour énergique, quand il affirmait son attachement à la République démocratique, ému, quand se pensée le portait sur ses amis de vingt ans qu'il délaisse quitter, ce pauvre cœur exilé, a profondément touché ses auditeurs qui ont couvert d'applaudissements cette remarquable allocution.

M. le vicomte d'Abzac a retracé en quelques mots heureux les mérites de la carrière politique de M. Gentil. Il a exprimé la certitude que son talent de publiciste le fera rechercher par les grands journaux de Paris, et qu'une ère nouvelle va s'ouvrir pour le trop modeste rédacteur du "Louisianais."

Un membre du club, M. Magnier, a relevé ce que le discours de M. Gentil avait de trop modeste. Il fait un éloge très vif de l'homme qui reste pauvre pour rester fidèle à ses convictions.

Invités à se réunir autour d'une table sur laquelle s'élevaient deux énormes bols de punch, les membres du club ont terminé la soirée en portant de nombreux toasts à l'idée auquel le club adressait un dernier adieu.

Voici le compte-rendu officiel de la séance et les résolutions qui ont été votées à l'unanimité :

Nlle-Orléans, 18 avril 1881.

"Les membres du Club de la Démocratie Française de la Nlle-Orléans, assistés d'un grand nombre d'amis, parmi lesquels sont M. le vicomte Paul d'Abzac, consul de la République française, et M. Francis Navone, chancelier du consulat, réunis ce soir en séance extraordinaire, dans le but de témoigner de vives sympathies que la noble et généreuse conduite de M. J. Gentil, comme homme et comme publiciste leur a inspirées et les regrets qu'ils éprouvent de son prochain départ pour France,

"Ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

"Attendu que pendant 20 ans M. J. Gentil a soutenu et propagé de sa plume éloquente les principes de la démocratie, principes qui sont ceux de notre club ; et que, dans de nombreuses circonstances, il a enrichi notre journal d'éloquents articles qui ont eu une influence marquée sur le développement de nos idées et qui ont attiré l'attention publique sur ces principes dont nous poursuivons l'application.

"Il a été résolu,

Que le club de la démocratie française de la Nouvelle-Orléans conservera toujours le bon souvenir du publiciste éloquent, du républicain convaincu, et du démocrate sincère qui, aux heures de luttes, lui a apporté l'appui de sa parole toute française, de ses écrits inspirés, et qui a constamment donné l'exemple des vertus qui sont l'apanage de l'homme privé et du citoyen.

"N. BOUTIER,
Président.
QUENTIN, Secrétaire.

Commencement des hostilités sur la frontière de Tunis.

Nous lisons dans un journal français :

"Nos pertes au combat du jeudi 30 mars livré à Roumelcouk, se montent à vingt-cinq soldats du 59e de ligne et de 3e tonrawa tués ou blessés, et une quarantaine d'indigènes algériens. Le chef arabe commandant notre goum a été tué.

"Les Tunisiens Kroumirs qui, au nombre de deux mille cinq cents, avaient attaqué notre camp, ont eu au moins trois cents hommes mis hors de combat. La lutte a duré cinq heures.

"Aujourd'hui, les Kroumirs sont retournés dans leurs montagnes. Ils comptent huit mille hommes armés prêts à combattre. Les Ouchtetes, voisins et alliés des Kroumis comptent deux mille fusils.

"En février 1878 les Kroumirs ont pillé le grand paquebot français l'Auvergne, jeté sur la côte tunisienne par la tempête. Ils laissèrent l'équipage et les passagers complètement nus, et les abandonnèrent dans les montagnes mourant de faim et de froid.

"Le gouvernement tunisien promit alors de punir les pillards, mais il ne fit rien. Depuis lors, les deux tribus ont fait d'incessantes incursions sur le territoire français.

"Bien que méconnaissant ordinairement l'autorité du bey, ils paraissent avoir été, cette fois-ci, directement inspiré par son gouvernement.

"On ne peut appliquer autrement l'audace qu'ils ont eue d'attaquer le camp français."

ESCARPIN VERNIS grande vogue, pour les commanions. Cet article ne se vend qu'à l'Etoile Rouge.

L'éclairage Edison — La première exhibition publique du système Edison, dit le *Courrier des Etats-Unis*, a été faite vendredi soir dans le bâtiment de la Cinquième avenue où s'est installée la Edison Electric Lighting Company. La lampe Edison est, comme on sait, un petit globe de verre renfermant du papier carbonisé qui devient incandescent quand il est traversé par un courant électrique. Ces lampes peuvent se fixer à la muraille d'une chambre, au moyen d'une vis, sans plus de difficulté qu'il n'en faut pour accrocher un abat-jour sur une lampe ordinaire. Celles employées pour l'exhibition d'avant-hier avaient le pouvoir éclairant de seize bougies. Chacune pouvait être éteinte ou allumée à volonté, par un simple mouvement de vis. La lumière était blanche, uniforme, sans rayonnement.

Des lampes Edison vont être placées dans le quartier s'étendant de Spruce à Wall street. Elles seront fournies gratuitement aux abonnés et installées en tels endroits qu'il leur conviendra. Quant au prix de l'éclairage, voici ce que la compagnie compte faire : Elle demandera d'abord les mêmes prix que les compagnies de gaz ; celles-ci s'empresseront alors probablement d'abaisser leurs prix, afin de conserver des clients ; une réduction égale sera annoncée par les électriciens, ce qui provoquera de la part des gaziers un nouveau rabais, au niveau duquel les électriciens descendront immédiatement, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'un des deux rivaux ait atteint le minimum au-dessous duquel il ne trouverait que pertes au lieu de bénéfices. Alors le système vaincu dans cette course se rabaisse se retirera de l'arène..... et son rival triomphant ne manquera sans doute pas de mettre ses prix dès qu'il n'aura plus à craindre la concurrence.

100 douzaines spéciales en tous genres, cette semaine, à l'Etoile Rouge.

Lili a été porter une lettre de la part de sa mère à une vieille amie de celle-ci.

—Très bien, mon enfant, remettez à votre mère que vous êtes une très charmante fille et que vous faites fort bien les commissions.

—Merci, madame, et je lui dirai aussi que je ne vous ai pas demandé vingt sous, parce que petite mère me l'avait défendu.

BOTTES BLANCHES pour communions, à l'Etoile Rouge.

A la compagnie.

—Eh bien, Baptiste, avez-vous remis la lettre au marquis ?

—Oui, monsieur ; mais il ne pouvait pas la lire, il doit être aveugle ! il m'a demandé deux fois où j'avais ma casquette. Eh ! eh ! eh ! Je l'avais sur ma tête. Eh ! eh ! eh !

Pour des soulers de communion, allez à l'Etoile Rouge.

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

L'augmentation des recettes.

Paris, 15 avril—On signale sur le produit des impôts indirects pour le premier trimestre 1881 une augmentation de 45,200,000 francs sur le chiffre correspondant de l'année dernière.

BELGIQUE.

Une vengeance criminelle.

Bruxelles, 15 avril—Un journal annonce que M. Splingard, le procureur du roi qui a poursuivi récemment certaines maisons malfamées, a été attaqué et a reçu une blessure dangereuse.

LE DROIT D'ASILE.

Parce qu'il y a eu un meurtre en Russie, quelques journaux russes et quelques journaux allemands accusent la Suisse, la France, l'Angleterre, etc., de quoi ? Est-ce que la bombe qui a tué le tsar à Saint-Pétersbourg y a été jetée de Londres, de Paris ou de Genève ? Oui, disent ces journaux. Si elle n'en a pas été jetée matériellement, elle y a été fabriquée moralement. Par qui ? Mais par les réfugiés ! Donc, si vous voulez que désormais on ne fabrique plus de bombes, vous n'avez qu'à supprimer les réfugiés. Plus de droit d'asile, et les tsars seront immortels.

En conséquence, il serait question d'inviter l'Europe à être plus raisonnable les peaux. Nous doutons que l'invitation soit faite, mais ce dont nous ne doutons pas, c'est de la façon dont elle serait reçue, elle !

Un journal bonapartiste, pour excuser la vilenie de M. de Bismarck, nous rappelle qu'elle a été la vilenie de M. Jules Favre. "Le ministre des affaires étrangères de 1871 a demandé à la Belgique l'extradition des vaincus de la Commune. Le ministre des affaires étrangères belges était tout disposé à accorder, sinon l'extradition, au moins l'expulsion, quand Victor Hugo, alors à Bruelles, publia dans l'*Indépendance belge*, une lettre toujours bonne à relire, où il disait :

"C'est sacile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'oitre.

Oh ! en Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n. 4.

Qu'un vaincu de Paris, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison, il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique ? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit ; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un homme de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai son sort. Et, pour le châtiment du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferai mon devoir. Avant tout les persécutés.

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au dessous de l'Angleterre ?

La grandeur de la Belgique, c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi. Dans tous les cas, j'aurai ma conscience."

Pour cette lettre, pour ce crime d'hospitalité aux vaincus, Victor Hugo fut d'abord lapidé dans sa maison par les honnêtes gens de Bruxelles, puis expulsé par le petit roi de province dont la gloire principale sera d'avoir appelé le poète de la *Légende des Siècles* "le sieur Victor Hugo."

Mais le résultat fut que le gouvernement belge n'osa plus interdire l'entrée en Belgique même aux membres de la Commune, notamment à Tridon, qui est mort à Bruxelles, et que "le sieur Victor Hugo" put écrire : "Le ministère belge m'a expulsé mais il n'a pas obéi. L'asile auquel cet ordre en Belgique les vaincus politiques, je l'ai perdu pour moi, mais gagné pour eux. Cela me satisfait."

Expulser des réfugiés, c'est comme rejeter à la mer furieuse des naufragés qui se remparment désespérément à une falaise. Il y a des Français qui consolent cela à la France. Ces Français sont des monarchistes. Ils oublient que, naufragés des réfugiés auxquels la France a donné l'hospitalité, il y a Français II et don Carlos.

Mais pourquoi les monarchistes n'oublieraient-ils pas, quand les mêmes qui leur en donnent un si bel exemple ? Le jour où Louis-Philippe a demandé à la Suisse l'expulsion de Louis Bonaparte, s'oubliait-il pas qu'il s'était, lui Louis-Philippe, réfugié en Suisse pendant la Révolution ? Le comte Bonaparte s'est-il souvenu que la Suisse avait accepté la guerre plutôt que de la livrer le jour où il lui a demandé l'expulsion des républicains ?

Louis Bonaparte obtint le même soufflet que Louis-Philippe.

La Turquie n'a pas été moins hospitalière que la Suisse. En 1849, lorsque la Hongrie a succombé sous la Russie et l'Autriche accumulées, la Turquie, sommée de livrer Kossuth, Perokzel, Dembinski, Messaros et Bem, a répondu : "Venez les prendre !

Ce que la Russie a refusé à l'Autriche et à la Russie et ce que la Suisse a refusé deux fois à la France, M. de Bismarck ne l'obtiendra pas de l'Europe. Il faut être chancelier allemand pour croire l'Angleterre moins libre que la Turquie et la France moins grande que la Suisse.

AUGUSTE VACQUERIE.

LE DIMANCHE on peut s'y chasser jusqu'à une heure à l'Etoile Rouge.

Offense envers le président de la république.—Le spiritisme devant la justice.—Trois procès de presse étaient soumis aujourd'hui au tribunal correctionnel. A vrai dire, un seul mérite ce nom, les autres n'étant que des poursuites à raison de contraventions.

Les offenses envers le premier magistrat de la république passent toujours du même côté ; c'est la presse légitimiste qui se permet ces attaques autant à l'adresse du pays que de celui qui le représente. Pour être en mauvais vers, l'offense cette fois n'en existe pas moins ; c'était intitulé : "le Roi s'amuse." On comprendra le président de la république à un rôle pareil, et on rétablit pour la millième fois les plaisanteries sur le jeu de billard auquel se livrait M. Grévy. C'est peu méchant comme on le voit.

Depuis le lever du rideau
Jusqu'à ce que le jour ait fui,
Il carambole.....encore.....encore....
Monsieur Grévy ne sjourt d'ennui.

S'il n'y avait que ces pâtures plaisanteries, on ne les aurait pas déférées à la justice, mais on rencontre des imputations offensantes. C'est ainsi que celui qui a pris la peine d'écrire que vous dit :

Il fait comme la boulangère,
Gagne beaucoup, beaucoup d'argent.
Il a beau tout avoir pour lui,
Billard, honneurs, flamme gentille,
Monsieur Grévy ne sjourt d'ennui.

Le ministère public fait remarquer que l'offense se trouve dans chaque strophe, mais plus particulièrement pût-être dans les vers qui suivent ;

Bref, il a tout ce qu'on adore,
Le délégué et l'argent d'autrui,
L'approbation de Pandore ;
Et pourtant il se sjourt d'ennui.

Me Georges Lachaud prétend qu'il ne faut voir là qu'un badinage sans portée.

Le tribunal a condamné le gérant du journal *Lanterne* à 2 mois de prison et 3,000 fr d'amende.

Sous le perche de l'église.

—Oh ! papa, regarde donc le pinacle du calice, comme il est grand !

—Mon cher, mon ami ; mais ce n'est rien en comparaison de celui qu'il aura été soir !

40 douzaines bottes blanches, à l'Etoile Rouge.

Un peu vif mais authentique :

—Pauvre petite femme ! Son mari est devenu insupportable. Elle ne sait plus par quel bout prendre cet animal-là !

—Tiens ! qu'elle le prenne donc par les cornes !

Décédée, hier matin à 11 heures, ROSE PARENTI, fille de Antoine et Catherine Parenti, à l'âge de 6 ans et neuf mois. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, 20 courant, à 9 heures et demie précises. Le corps est exposé rue Madison No 13.

IN MEMORIAM.
Nouvelle-Orléans, 18 avril 1881.
Salle de l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

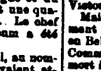

Atteinte qu'il a plu au Dieu
Tout Puissant de rappeler à
lui à l'âge de cinq ans, WILLIAM J. LA REDOTÈRE HUCHET KERNION, le Parrain de notre bannière.

Il n'étonde que l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane déplore profondément la mort subite et lamentable de celui qu'elle aimait et chérissait comme un fils adoptif à cause des rares qualités qui enrichissaient son esprit et qui en faisait l'orgueil de notre Association.

Il est résolu qu'un père et à la mère désolés de notre Ange Gardien, et aussi au président de l'Association, James Campbell, nous offrons nos sympathies pour le grand vide que la mort de cet être innocent a causé dans la famille, tout en sachant que pendant que nous mêlons nos pleurs avec leurs nous nous soumettons humblement aux décrets de Celui qui fait tout pour le mieux et nous nous réjouissons à l'idée que ce trésor de pureté et de beauté est très heureux dans le Royaume de Dieu.

Il est résolu en outre qu'une copie de ces résolutions soit envoyée à la famille et publiée dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans et le New Orleans Democrat.

ERNEST MOREL, chairman.
JOHN ROGERS,
F. DUFRECHE,
J. F. BARTHELEMY,
J. H. LOZE.
21 avril—

AVIS.

Comme il paraît y avoir un malentendu dans l'affaire des souscriptions en

Southern Art Union.

le comité soussigné croit devoir aux dames désirant pouvoir encourager son plan devant le public. La souscription annuelle au "Southern Art Union" est de $10 (même prix que l'année passée). Cette institution industrielle des femmes," de pour le développement de l'art parmi nous. Pour éviter toute confusion on a changé le nom de "Women's Exchange" qui avait été tout d'abord adopté en "Woman's Industrial Association. Elles devront ajouter au entre que toutes les religieuse sont représentées dans leur

BUREAU DE DIRECTION.

Les cleaves se forment en ce moment pour le dessin, la peinture, les costures d'art et les cours terres simples. Toute demande d'admission doit être faite par la poste aux adresses suivantes :

Mme H. W. COMBE, 36, rue Bourpart, côté sud.

Mme D. A. CHAFFRAIX, No 71 rue Bourpart.

Mme J. K. GUTHEIM, 875 rue St-Charles.
Mme J. L. HARRIS, 26 rue Bourpart, côté sud
Mme M. J. JENKINGS, 193 rue Camp.
Mme M. M. NEILL, 299 rue Jackson.
Mme J. H. OGLESBY, 306 rue St-Charles.
Mme I. H. STAUFFER, 24 rue Dryades.
Mme A. A. YATES, coin des rues Camp et Jackson.
20 avril—1f.

Nouvelle-Orléans, 19 Avril 1881.—Durant vos absences, M. ANTOINE DORIOCOURT, de cette ville, est mon agent dûment constitué.
30avril—30 28 mai4 JOHN PETIT.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Canonerie et Versailles).

Réunion Générale Spéciale, Extraordinaire et Obligatoire de cette Association, le JEUDI, 21 Avril 1881, à 6 1/2 heures P. M., à la salle de la Société.

Objet : assemblée est convoquée à l'effet de :

1° "De rentrer en de retirer les Amendements faits sont à l'article 24 et 25 de la Constitution."

2° "De prononcer de Nouveaux Amendements à la Constitution de la Société."

3° "De statuer le question du Pique-Nique."

4° "De prendre l'avis des membres en général sur d'autres sujets de la plus haute importance."

Par ordre :
F. D. SEGHERS,
E. A. PETROUX, Président.
Secrétaire.
19 avril—3f

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par elles de vouloir bien payer ou les intérêt à partir de ce jour jusqu'au lundi, 25 avril 1881, après quoi tous les gages forfaits seront vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 25 avril, au coin des rue Bourbon et Conti, par l'encanteur de M.M. égner & Bieller, encanteurs.
19avril—6f J. ANGLADE.

Avis aux renseignateurs.—La barque norvégienne AUKATHOR, venant de Bordeaux, a été consignée en destination de la Nouvelle-Orléans.

Elle devra être déchargée le mardi, 19 avril, au pontage.—Deuxième District.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de la même marchandises sur le Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera allouée et elle n'est faite et consignée sur le Levée.

BASSETT & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.
17 avril—3f

BONS DE CONSTRUCTION

Première hypothèque 6 pour cent,

—DU—

Chemin de Fer du PACIFIQUE

—ET DE LA—

NLLE - ORLEANS.

QUARANTE ANS A COURIR.

Principal et Intérêt payable en or.

Le prochain coupon ($30) sera payé le 1er janvier 1882.

Emission limitée à $20,000 par mille, sont la garantie de la Fidelity Trust Company, de Philadelphie. A vendre par le

Banque Nationale Hibernia.
15 rue du Camp, Nlle-Orléans.
17 avril—3f

Avis spécial.

LES actionnaires de la Compagnie "Marine Dry Dock and Ship Yard" sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu LUNDI, 16 mai 1881, à midi, au No 123 rue Gravier (Nlle Orléans), pour voter sur la ratification et le maintien, article de la charte de la dite Compagnie.

Par ordre du Bureau des Directeurs.
E. W. EHRWOOD,
Secrétaire.
15 avril—20f

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rue St. Louis et Conti.
1er jour—2mMaY

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

SOUS LES AUSPICES—CLASSE No 92.
Tirage de 4 heures P. M.

47	60	11	33	18	67	79	9	28	54	73	30	97

Les tirages ci-dessus, publiés deux fois par jour, sont donnés journellement par le Bureau de Statistique de l'Etat de la Louisiane, et certifiés exacts par les signatures ci-dessous.

Ce 18 avril 1881—4 heures P. M.

[illegible]

Les gains de ces tirages journaliers, pas [illegible] sont payés par [illegible] Nlle-Orléans.

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

COURSES DE PRINTEMPS,

Commençant mardi, 19 avril.

Second Jour, Mercredi, 20 Avril,

Première course—"Pickwick Stakes" pour chevaux de trois ans. $25 d'entrée p. p. avec $350 ajoutées. $200 au premier cheval, $150 au second, un mille en parties liées.

1. D. T. Merrick's b. c. Herbert by King Alfonso, dam Bay Flower.
2. J. Draper's ch. f. Brenda, by imp. Bonnie Scotland, dam Belladonna.
3. T. Cottrill's b. f. Bonnie, by imp. Bonnie Scotland, dam Benaventura.
4. Gen. Hake's b. c. Mosco, by Vauxgaux, dam Alice.
5. Ed. Effner's gr.